



EPLEFPA de Tulle – Naves



CAPA SOIGNEUR D'EQUIDES

■ Un métier

■ Le profil

■ La formation par apprentissage

■ Le programme

■ L'obtention du diplôme

■ Poursuite d'études ou débouchés

Exercer le métier de salarié dans un centre équestre, chez un éleveur de chevaux, haras

- vous avez entre 16 et 25 ans et vous sortez de 3^{ème}
- quel que soit votre niveau scolaire
- vous aimez :
 - travailler à l'extérieur
 - être au contact des animaux
- vous souhaitez :
 - travailler dans le milieu du cheval

L'apprentissage s'effectue sur 1 an ou 2 années consécutives :

- **au CFA**, à raison de 12 semaines par an, réparties sur l'année scolaire ;
- **chez un Maître d'apprentissage**, pour le reste de l'année.

L'enseignement dispensé au CFA est théorique et pratique, général et technique. Il est gratuit.

Horaires hebdomadaires au CFA

UC 2	Mathématiques	4 H	Enseignement général
UC 4	Français	6 H	
UC 51	Connaissance du monde contemporain	4 H	
UC 7	Education physique et sportive	2 H	
Anglais	-	1 H	
UC 11	Sciences biologiques et techniques	9 H	Domaine Technique et professionnel
UC 52	Rapport de stage	4 H	
UCARE	Equitation	3 H	
CdR	Soutien, autoformation accompagnée	2 H	

La formation est effectuée par un contrôle continu : les UC (voir tableau ci-dessus) sont validées au cours des 2 années d'apprentissage soit par le CFA soit par le maître d'apprentissage sur son exploitation. L'intérêt est donc de valider des connaissances générales mais surtout un savoir-faire, une expérience.

L'apprenti titulaire d'un CAPA est mieux armé pour trouver un emploi
Les meilleurs éléments titulaires d'un CAPA peuvent poursuivre en BEPA.